

Le ministère vient de présenter un projet de discussions qui prévoit le rapprochement des niveaux de rémunérations et des perspectives de carrières des enseignants des écoles avec ceux du second degré. Cela se déclinerait par deux mesures à destination des PE qui pourraient voir le jour pour l'année scolaire 2013-2014 :

LA CRÉATION D'UNE INDEMNITÉ AU BÉNÉFICE DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ

Ce que le SNUipp porte
Face au ministre, le SNUipp-FSU n'a cessé de mettre en lumière un grand nombre de missions effectuées en dehors de leur temps de service par les PE pour le suivi des élèves, la rencontre des familles... mais jamais officiellement reconnues. Il faut que cela change. Pour le SNUipp-FSU, le montant de cette indemnité devrait être d'une hauteur équivalente à celle perçue par les enseignants du second degré (1 200 euros par an - 100 euros par mois).

LA CONVERGENCE DES TAUX DE PROMOTION À LA HORS CLASSE DES PE AVEC CEUX DU SECOND DEGRÉ

Ce que le SNUipp porte
Tous les ans, seuls 5 000 enseignants du primaire soit 2% accèdent à la hors-classe contre 7% dans le second degré. Résultat, 23% des PE sont à la hors classe contre 70% des certifiés. Vingt ans après la création du corps des PE, 60% des PE partent en retraite sans atteindre le 11^e échelon de la classe normale. Il faut que cela change. Le SNUipp-FSU revendique l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal de la hors classe (indice 783 - 2 990 euros nets) au rythme d'avancement le plus rapide.

D'autres mesures comme la valorisation des parcours professionnels de tous les enseignants pourraient faire l'objet d'une seconde session de discussion d'ici 2014.

UN MÊME NIVEAU DE RÉMUNÉRATION, UNE QUESTION D'ÉGALITÉ

Avec vous, face au ministre et dans l'opinion, le SNUipp-FSU a mené une campagne combative pour mettre en évidence le décalage salarial des enseignants du primaire.



Enfin ! Tout savoir sur le « décalage salarial » des PE, une brochure envoyée à toutes les écoles et reprise par la presse et les médias.

LE SNUIPP-FSU EXIGEANT DANS LES DISCUSSIONS !

Les points soumis à discussion constituent une première étape vers plus d'égalité en matière de rémunération et de déroulement de carrière entre tous les corps enseignants. Le SNUipp-FSU prendra place à la table des discussions pour exiger des mesures significatives, concrètes et durables.

À côté de cela, avec la FSU, le SNUipp rappelle son exigence d'une revalorisation des traitements de la fonction publique qui passe par la fin immédiate du gel du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.

www.snuipp.fr

SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79 📠05 65 22 15 28
<http://46.snuipp.fr> mel: snu46@snuipp.fr Directeur de la publication : Yves Mespoullhé -Fontgrumel - 46220 Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 86 JUIN 2013 trimestriel

Déposé le 14 juin 2013

SE BOUGER POUR QUE CA BOUGE !

Annoncé par le ministre lors de sa prise de fonction, la re-fondation de l'Ecole tarde à faire son entrée dans les cours de récréation.

La transformation tant espérée n'a pas encore vraiment eu lieu même si de toutes petites avancées sont intervenues.

Notre gouvernement avance comme principal argument la crise et le budget d'austérité qui en découle.

Ainsi, une fois de plus, les nécessaires créations de postes ne seront pas au rendez-vous. C'est bien une génération d'élèves que l'on va encore sacrifier sur l'autel du libéralisme.

Ce sont toujours les plus faibles, les plus fragiles qui en subissent les conséquences.

On le voit aussi sur l'accord national interprofessionnel sur la compétitivité et la flexibilité qui va encore plus faciliter les licenciements ; accord dénoncé par la FSU.

Pourtant ce sont bien les modes de financement qui décident des choix politiques. La question de la fiscalité est centrale dans le débat.

Ainsi, les créations de postes dans l'Education Nationale ne se font qu'au prix de suppressions dans les autres ministères.

De la même manière, le gouvernement a déjà fait part de sa volonté d'utiliser les mêmes leviers pour financer la réforme des retraites notamment par l'allongement de la durée de cotisation. C'est inacceptable !

Le SNUipp -FSU, tout comme la FSU sont porteurs de propositions tant sur l'école que sur les salaires et les retraites car les financements existent ! Il va falloir bouger pour que le vent tourne enfin en faveur des salariés.

ATTENTION :
Dernière Réunion info syndicale à Figeac le mercredi 19 juin au local de la FSU : ancienne école de Ceint d'eau

Goujounac : un mouvement qui ne faiblit pas

Les parents maintiennent toujours la pression pour défendre leur école.

Même si le DASEN accepte de revoir la situation au 1er juillet, ils veulent montrer leur détermination pour garder une école rurale de proximité. Ils n'acceptent pas de faire faire à leurs enfants jusqu'à 45 min de trajet et ils se sont engagés à maintenir l'inscription des 13 élèves à l'école de Goujounac.

Avec la fermeture il y a deux ans d'une classe sur le RPI, le secteur est déjà sinistré car il sera impossible aux familles de scolariser les dix enfants de deux ans à la rentrée.

Le SNUipp46 soutient ce mouvement pour la défense d'une école rurale de proximité .

CDEN rythmes scolaires :

Il aura lieu le 24 juin. Lors de cette instance, les nouveaux horaires des écoles doivent être présentés.

N'hésitez pas à nous transmettre toutes vos infos.

Sommaire

Page 1 : Edito : se bouger pour que cela bouge, Goujounac , RIS
 Page 2 et 3 : le mouvement, compte rendu CHST, Rapport cour des comptes
 Page 4 : rémunération, où vont les postes, direction d'école

Où vont les quelques 3 000 postes supplémentaires créés à la rentrée prochaine ? Ouvertures de classes, « Plus de maîtres », scolarisation des tout-petits, remplacement, Rased : le SNUipp-FSU livre le détail des implantations.

Classes	Plus de maîtres	pour scolarisation moins de 3 ans	Postes remplaçants	Postes RA-SED	Autres postes	Postes en réserve DASEN
177	759	239,5	399,5	72	238,5	1192,25

Direction d'école : ne vendons pas du rêve

Suite aux informations données par d'autres organisations syndicales, le SNUipp a interpellé le ministre.

Contrairement à ces annonces, le ministère va ouvrir des discussions sur les seules «missions des directeurs ».

Pour le reste (aide administrative, formation, revalorisation, temps de décharge,...), le ministère ne souhaite prendre aucun engagement à cette heure. Et pour cause, ces sujets pourtant essentiels pour reconnaître et améliorer le travail des directeurs au service du fonctionnement de l'école nécessitent des lignes budgétaires qui n'existent pas pour l'instant.

- L'augmentation du temps de décharge demandé par le SNUipp réclame des postes à prendre dans le budget 2014.
- Une solide formation de qualité implique des moyens de remplacement non garantis à ce jour.
- Un vrai métier d'aide administrative (à ce jour, seulement 5 000 écoles en bénéficient sur 48 000) demande la

création d'emplois statutaires et pérennes qui ne sont absolument pas programmés et donc financés à ce jour.

- Une légitime revalorisation de la fonction nécessite un fond « catégoriel ». Or, celui-ci est entièrement programmé pour les nécessaires mesures inscrites dans le protocole « mesures catégorielles » au rang desquelles figurent la création d'une indemnité et l'élargissement du taux à la hors-classe pour les PE. (Sur ce dernier point, les discussions devraient débuter le 21 juin en multilatéral)

Le SNUipp-FSU ne fait pas dans l'effet d'annonce. Il joue la carte vérité. Il ne s'agit pas de « vendre du rêve » aux collègues directeurs. Des évolutions concrètes sont indispensables mais rien ne s'obtiendra par un claquement de doigt. Le SNUipp-FSU se rendra aux discussions sur la direction d'école mais n'esquivera aucun sujet. Il mettra sur la table toutes ses exigences sans exclusive. Ce dossier en souffrance depuis trop longtemps ne pourra accoucher d'une souris. Il doit déboucher sur des avancées concrètes. Directrices et directeurs attendent depuis trop longtemps

► Commissions paritaires : résultats mouvement 1er phase

Compte-rendu du CHSCT46 du 13 mai 2013

Retraites, se mobiliser
contre les régressions
à venir



Les propositions de la commission pour l'avenir des retraites ont été rendues au premier ministre. Le rapport va constituer une véritable « boîte à outils » de régressions sociales avec une nouvelle fois des mesures, conduisant à une baisse des pensions et reposant sur les seuls actifs et retraités.

Bien que le rapport ne note aucune inégalité entre privé et public, il prend pour prétexte l'alignement de la Fonction Publique sur le secteur privé pour dégrader les droits des fonctionnaires.

Le passage aux 10 meilleures années en ferait les principaux perdants de la réforme. Le privé ne serait pas épargné avec un mécanisme d'indexation des salaires et de revalorisation des pensions qui constituerait une machine à fabriquer des petites pensions.

A l'inverse de ces logiques régressives et de ces mesures inacceptables, le SNUipp avec la FSU considère que l'on ne peut pas assurer la pérennité du système si on ne revoit pas son financement. Celui-ci est fragilisé par le chômage, le sous emploi et la sous rémunération du travail.

Pour garantir à toutes et tous des retraites dignes, il faut accroître les ressources des régimes de retraite en répartissant autrement les richesses : la hausse des cotisations, l'élargissement de l'assiette des cotisations, la remise à plat des exonérations, la taxation des revenus financiers et du patrimoine et ...la lutte contre l'évasion fiscale !

La FSU avec le SNUipp va, dès maintenant, engager une large campagne d'opinion et d'information des salariés et prendre contact avec toutes les organisations syndicales pour organiser la nécessaire mobilisation.

Le récent sondage CSA montrant à la fois la forte inquiétude des français sur l'avenir des retraites mais aussi leur forte disponibilité à se mobiliser pour les défendre, plus forte encore qu'en 2010. C'est de bon augure.

Un Comité Hygiène et Sécurité-Conditions de Travail s'est tenu lundi 13 mai. A cette occasion, la FSU 46 a fait part lors d'une déclaration liminaire, d'un bilan du CHS-CT46 pour le moins critique après un an d'existence.

Ce comité a fonctionné à minima et les dossiers n'ont pas vraiment avancé. L'amélioration des conditions de travail reste encore lettre morte. Nous avons rappelé la nécessité de donner les moyens au CHSCT de mener les actions qu'il souhaite auprès des collègues.

La FUS 46 a demandé d'être informée sur tout accident survenu dans le cadre du travail. Pour rappel, le temps de trajet pour se rendre à son lieu de travail ou en revenir rentre dans le cadre du travail.

N'hésitez pas à contacter la section du SNUipp 46 pour vous informer.

Lors de cette réunion, le Docteur Roulant (l'une des deux médecins que compte l'académie) est venue présenter son service de prévention. L'académie compte deux médecins de prévention aidée d'une assistante pour 46000 agents. Ce service intervient aussi dans la mutation des personnels du 1^{er} degré dans un cadre d'amélioration des conditions de travail en liaison avec les problèmes de santé mais se heurte à la difficulté du peu de choix de postes à disposition.

Une autre phase de cette réunion a été la présentation de l'équipe mobile de sécurité de la région pour le 2nd Degré. Il est apparu que le département du Lot est encore protégé : peu de violences ou incivilités ou encore de problèmes d'addiction sont signalés dans notre département.

Le CHSCT 46 a visité l'école et le collège de Salviac, en a fait un compte-rendu détaillé, ce qui va permettre de faire avancer les travaux indispensables à la sécurité de ces établissements.

Le CHSCT, c'est l'affaire de tous, donnez-lui les moyens d'agir sur vos conditions de travail.

Pour un problème, un avis, un conseil, n'hésitez pas à contacter vos élus FSU au CHSCT46.

Passage à la hors classe

BOULEZ Martine
BRUNEAUX Pascal
COUDERT Catherine
DEVEZ Marie Thérèse
FOULON Anne- Marie
GIACCOBO Jean
GUICHARD Nicole
LAVAU Pascal
LEROY Jean-Marc
MARTHON Jean-Luc
RAVIX Brigitte
ROLLAND Dominique

Seconde phase :

Ouverture du serveur pour saisie des vœux
Du 24 au 27 juin
CAPD seconde phase : le 2 ou 4 juillet
Le SNUipp se tient à votre disposition pour vous aider dans la seconde phase (rang, zone géo...)

Passage dans le corps des PE

4 candidats, 1place
A ce rythmes, il faudra encore longtemps, l'intégration du dernier instit.

Delfour Serge
Barème du dernier et seul promu : 66,833

Les PES

23 PES sont prévus pour le département. Actuellement 12 postes sont gelés pour eux. L'administration doit encore en trouver 11
13 master2 sont aussi prévus pour la rentrée.
Pour le moment, l'administration ne sait pas où les positionner : décharge de dir, fraction de poste, BD ... pour leur temps d'enseignement soit 6 h par semaine

CHARGE DE CLASSE UNIQUE ELEM			
BROCARD BERANGER	ALBAS	TPD	21.308
JAFFE SOPHIE	BELFORT DU QUERCY	TPD	12.333
MELELLI DELPHINE	BELMONTET	TPD	8.333
LAFUSTE DELPHINE	UZECH	TPD	14.333
SOUVAY STEPHANIE	LES JUNIES	TPD	PRIO
CASTADERE SIMON	PEYRILLE	TPD	8.333
DELAMARE JORIS	REYREVIGNES	PRO	12.333
RUER FRANCA	SARRAZAC	TPD	12.089
CENAC MORTHE AUDREY	TOUZAC	TPD	3.333
DIRECTEUR ELEMENTAIRE			
BROS ARNAUD	BIARS	TPD	3.333
CALVO LEON	CAHORS J TEYSSEYRE	TP	HB
VIGUIE NICOLAS	DURAVEL	TPD	2.333
GAYRAUD M- HELENE	FIGEAC J CHAPOU	TPD	16.278
MENOU MELANIE	FONTANES	PRO	0.333
VALLON ALEXANDRE	LABASTIDE MURAT	TP	8.333
GIL EMMANUELLE	LACHAPELLE AUZAC	TPD	PRIO
LATOUCHE CLAIRE	LES QUATRE ROUTES	PRO	10.333
ZACHARY RAPHAEL	MONTET ET BOUXAL	TPD	17.333
LAVERGNE M-JULIE	NUZEJOULS	TPD	10.333
DUTILLEUL MURIEL	PRADINES D ROQUES	TPD	21.994
GALLARD GYPSIE	PUY L'EVEQUE	PRO	5.333
GOMEZ GAUTHIE CAROLE	SAUZET	TPD	14.333
REVERDITO JEAN	SERIGNAC	TPD	PRIO
ADJOINT ELEMENTAIRE			
PARAYRE ALAIN	ALVIGNAC	TPD	32.233
CAQUANT CHARLOTTE	BRETENOUX	TPD	35.319
GRENAILLE ISABELLE	CAHORS M DURAND	TPD	27.117
LORICHON JULIE	CALAMANE	TPD	8.772
DELEPLANQUE SYLVIE	CASTELNAU	TPD	37.303
LEDOGAR SYLVIE	CATUS	TPD	25.258
FAUCHIE CELINE	DEGAGNAC	TPD	13.333
ROCCA HENRI	FONS	TPD	35.147
DELFOUR SERGE	GOURDON HIVERNERIE	TPD	22.228
BONNAFOUCIE JOELLE	GRAMAT BROUQUI	TPD	17.333
ROCHE FLORENCE	GRAMAT BROUQUI	TPD	19.333
LAFON BEATRICE	LACAPELLE MARIVAL	TPD	22.453
CARRARA BRIGITTE	LE VIGAN	TPD	19.967
BOISSEE SOPHIE	LIVERNON	TPD	17.333
HUG FLORENCE	LIVERNON	TPD	16.850
CASTADERE JULIE	MERCUES	PRO	PRIO
DEMURGER CLAIRE	MONTCUQ	TPD	10.333
COS ELISABETH	MONTET ET BOUXAL	TPD	28.861
TERRAL MATHILDE	MONTET ET BOUXAL	TPD	16.833
APCHER AURELIE	MONTFAUCON	TPD	17.333
BARRIE FRANCOISE	ROCAMADOUR	TPD	29.333
BOUREZ AUDREY	SALVIAC	TPD	3.333
LAUBY SONIA	SALVIAC	TPD	2.333
ADJOINT ELEMENTAIRE ANGLAIS			
CLEMENT CAROLE	CAHORS J CALVET	TPD	21.331
ANNETT SUZAN	CATUS	TPD	1.333
CALMON KARINE	GRAMAT BROUQUI	TPD	18.167
BAUDIN VIRGINIE	LIVERNON	TPD	10.875
BAUDEL CLAIRE	PUY L'EVEQUE	TPD	10.333
ADJOINT ELEMENTAIRE ESPAGNOL			
RICHARD GUILLAUME	CAHORS BELLEVUE	TPD	19.333
AMAT EMMANUELLE	CAHORS H ORLIAC	TPD	8.994
LOPEZ LAURA	GRAMAT BROUQUI	TPD	0.333
MARTIN ANTOINE	ST CERE	TPD	32.414
ADJOINT ELEMENTAIRE OCCITAN			
DELBOB ELODIE	ST CERE	PRO	1.333
ADJOINT ELEMENTAIRE MAITRE FORMATEUR			
DE MUNCK EVE ANGELI	CAHORS L BENAC	PRO	6.333
OLIVE-LECLERCQ JUSTINE	CAHORS L BENAC	PRO	6.333

DIRECTEUR MATERNELLE			
BARGAIN SYLVIE	ARCAMBAL	TPD	25.225
MOURGUES MARTINE	CAHORS J CALVET	TPD	32.897
CAVALIE ANNE	CAHORS J CHAPOU	TPD	HB
BOUYSSOU FLORIANE	MERCUES	TPD	5.975
SUDRIE BRIGITTE	SOUILLAC	TPD	28.572
ADJOINT MATERNELLE			
EGERMANN SANDRA	ARCAMBAL		31.847
CERTHOUS EVELYNE	ASSIER	TPD	24.161
SCHNEIDER CHRYSTELLE	ASSIER	TPD	20.050
RAMEZANI OPHELIE	BIARS	TPD	PRIO
RICARD NICOLE	CAHORS BEGOUX	TPD	38.811
BOUVY SANDRINE	CAHORS BELLEVUE	TPD	32.264
PRIVAT MAGALI	CAHORS BELLEVUE	TPD	34.258
PARRIEL BRIGITTE	CAHORS M DURAND	TPD	28.975
MOMPART CHRISTINE	CAHORS Z LAFAGE	TPD	22.211
FRANCOIS-SPIANTI ANGELE	CAMBES	TPD	31.333
BACONNIER HELENE	FIGEAC J MOULIN	TPD	31.458
AUBRIT NATHALIE	FLAUJAC POUJOLS	TPD	21.308
JOANNY CARINE	GOURDON FRESCATY	TP	25.514
BESSELES MONIQUE	LE MONTAT	TPD	12.333
CAPSAL VERONIQUE	LIVERNON	TPD	18.333
ALESSANDRI VIRGINIE	MONTFAUCON	TPD	13.833
ARENES VALERIE	PRADINES D ROQUES	TPD	19.200
JACQUET DEBITUS ANNICK	PRAYSSAC	TPD	32.986
DELAMARE FRANCOISE	SOUILLAC	TPD	33.250
DELMAS DANIELE	SOUILLAC	TPD	16.978
BRIGADE DEPARTEMENTALE			
GUITTON MARIEPIERRE	CAHORS BEGOUX	TPD	8.517
HOURS LAURENCE	CAHORS Z LAFAGE	TPD	8.333
CAYET SABRINA	CAHORS J CALVET	TPD	13.333
SAUTEREAU	CAROLINE	TPD	5.333
RHODES ANA	CATUS	TPD	0.333
FERRER GERALDINE	FIGEAC LA PARRINE	TPD	22.714
DUCOS VERONIQUE	FIGEAC P BERT	TPD	20.333
DARQUIER ESTELLE	GOURDON FRESCATY	TPD	1.333
VIEBAN PAULINE	GOURDON FRESCATY	TPD	1.333
CASSAGNE JOSIANE	GOURDON HIVERNERIE	TPD	37.336
CAYLA AUDREY	LACAPELLE MARIVAL	TPD	8.333
FOURNIER MARIE-LAURE	LALBENQUE	TPD	2.333
DEVAUD HELENE	LAMAGDELAINE	TPD	14.333
AUGE SYLVAIN	PRAYSSAC	TPD	3.336
PLAINO MARIE-PIERRE	SOUILLAC	TPD	13.333
TITULAIRE SECTEUR			
ROY JULIETTE	CAHORS J CALVET	TPD	22.983
AVRILLON CELINE	CAHORS L BENAC	TPD	8.353
AIS OPT D			
ROLDES EMM ANUELLE	CAHORS Z LAFAGE	TPD	PRIO
RIGALDO GERARD	FIGEAC COLLEGE	PRO	PRIO
ABEL MARIANNE	FIGEAC J CHAPOU	PRO	11.083
BARBERON MYRIAM	PRAYSSAC	PRO	29.194
PEREZ RAFAEL	SOUILLAC	PRO	PRIO
COGNET PATRICE	VIAZAC	PRO	6.742
POUGET PAULE	VIAZAC	PRO	23.761
BIENVENU MARTINE	VIRE	PRO	PRIO
SOISSON LUCIE	VIRE	PRO	7.644
SOULCIE ANNAIKA	VIRE	PRO	12.317
AIS SEGPA			
LACAZE EMMANUEL	FIGEAC SEGPA	TPD	21.333
BALAGUER-BOUTRY NATHALIE	ST CERE SEGPA	PRO	PRIO
ROUX CARMEN	ST CERE SEGPA	PRO	31.242
AIS PSYCHOLOGUE			
CHAMBERT VIVIANE	FIGEAC P BERT	TPD	20.058
ITINERANT OC			
MANSO CINDY	CAHORS IA	TPD	0.333
ANIMATEUR LANGUE			
LU SZE-WEI	GRAMAT BROUQUI	TPD	HB
DIRECTEUR CMPP			
GUICHARD PHILIPPE	CAHORS CMPP	TPD	HB
CONSEILLER PEDAGOGIQUE GENERALISTE			
RICOU MARIE-CLAIRE	CAHORS IEN 1	PRO	HB
ROULET MICHEL	GOURDON IEN	PRO	HB
MARRE NATHALIE	CAHORS IEN 2	TPD	HB
CONSEILLER PEDAGOGIQUE LANGUE			
BOYER	PATRICK	PRO	HB

Postes vacants à l'issue de la première phase

DIR elem Cahors J CALVET
DIR elem Pinsac
Charge de cl unique Lanzac
Charge de cl unique Sabadel Lauzes
BD Gourdon D Roques
BD Limogne mat
BD Martel elem
BD Souillac mat

Statistiques :

Participants : 249
Mutés : 121
Reste sur leur poste : 77
Sans poste : 50
Vœu n°1 : 57
Vœu n°2 : 7
Vœu n°3 : 8
Vœu n°4 : 6
Vœu n°5 : 8